



FORÊTS

Renforcement du système de suivi des émissions de carbone

Le gouvernement a lancé un projet devant permettre d'évaluer les performances nationales en matière de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation du couvert forestier. Dénommé «Système national de mesure, de notification et de vérification», il bénéficie de l'appui financier de 2 millions de dollars soit environ 1,3 milliard de francs CFA de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale et de l'assistance technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. **Page 3**

Les officiels lors du lancement du projet/Adiac



BRAQUAGE À BRAZZAVILLE

Des présumés auteurs mis aux arrêts



Les présumés responsables arrêtés

Les services de police ont mis la main sur quatre individus présumés responsables ou complices d'un braquage qui s'est produit à Brazzaville, il y a quelques jours. En attendant l'issue de l'enquête en cours, le commandement des forces de police a, dans une note de service, suspendu de ses fonctions le commandant du Groupe de répression du banditisme, le capitaine Romuald Manounou alias Morgan, qui serait cité dans cette affaire, selon diverses sources. **Page 7**

SEMAINE CULTURELLE À IGNIÉ

La femme au cœur du royaume Téké



Les représentants de la Cour royale de Mbé une reine. L'ouverture de cet événement a eu lieu en présence des autorités gouvernementales et locales, ainsi que des invités. **Page 12**

ETOILE DU CONGO

Franck Bianzambi nouveau président de la section football

L'ancien secrétaire général du club multidisciplinaire Etoile du Congo, Franck Bianzambi, a été élu président de la section football à l'issue d'une assemblée générale ordinaire, succédant ainsi à Faustin Elenga.

Le nouveau promu qui se dit conscient de l'immensité de sa tâche entend redorer le blason de cette formation sportive. « Comme les cinq doigts de la main, chacun doit jouer sa partition pour les lendemains meilleurs et des victoires plus plausibles », a-t-il déclaré. **Page 13**



Le district d'Ignié dans le département du Pool abrite depuis le 26 août dernier une semaine culturelle sur le thème « Le rôle de la femme dans le royaume Téké ». Selon Remy Mongo Etision, l'un des orateurs, la femme a joué un rôle prépondérant dans le royaume Téké. Pour avoir un roi, a-t-il affirmé, il faut qu'il ait

ÉDITORIAL

En hausse

ÉDITORIAL

En hausse

On peut évoquer un frémissement encourageant. Au fur et à mesure que se renouvellent les mandats des Congolais au sein des institutions publiques, le cas de l'Assemblée nationale notamment, le nombre de femmes élues augmente.

C'est ainsi qu'au terme des élections législatives du mois de juillet, de seize sièges de députés occupés entre 2016 et 2022, les femmes en ont gagné cinq autres au compte du nouveau quinquennat. Preuve que l'image de la femme congolaise est plutôt bien vue.

Certes seulement 22 femmes contre 141 hommes -la chambre basse du Parlement congolais compte 151 sièges- témoigne que la bataille de la parité mérite d'être poursuivie, mais l'erreur serait d'envisager les choses dans une perspective d'opposition systématique entre l'homme et la femme en tablant sur une règle mathématique.

Ne perdons pas de vue qu'un député est avant tout l'expression d'une volonté politique du parti qui le positionne en même temps qu'il représente des électeurs dont il doit défendre la cause une fois le mandat gagné.

À ce titre qu'il soit élu à titre individuel ou au nom d'une formation politique, un député ne lie pas son mandat en tant qu'homme ou femme. Il siège pour l'intérêt général et la notion du genre ne s'oppose pas à la responsabilité qu'il assume en qualité de représentant du peuple.

Penser autrement participe de la mystification.

Les Dépêches de Brazzaville

ROUTE NATIONALE 1

De nouveaux travaux d'entretien dans le Mayombe

La Congolaise des routes (LCR), la société gestionnaire de la nationale 1, poursuit ses travaux d'entretien et de renouvellement d'environ 44,57 km dans le Mayombe, une zone réputée pour son relief montagneux. Pour cela, LCR a mobilisé des engins, des moyens financiers et humains.



Les travaux à l'entrée du Mayombe/Adiac

Les travaux de rénovation de la chaussée visent, d'après LCR, à conserver la principale route du pays reliant Pointe-Noire et Brazzaville, ainsi qu'à maintenir un niveau de sécurité dans le Mayombe particulièrement montagneux. Ces opérations d'entretien s'inscrivent dans le cadre d'un programme annuel engagé en ce milieu d'année par la société concessionnaire et devra s'achever au premier trimestre 2023.

Les ouvriers commis à la tâche vont réaliser des travaux de rabotage des zones usées de la couche de roulement, de la couche de base, y compris la réalisation des enrobés neufs puis la reprise du marquage au sol des zones nouvellement remplacées. « Afin de garantir la sécurité des usagers, des panneaux de signalisation sont disposés pour annoncer les

zones de travaux. LCR prie donc tous les conducteurs de redoubler de vigilance et de prudence, de jour comme de nuit, au cours de leurs trajets », a alerté LCR.

La société gestionnaire de la nationale 1 a, par ailleurs, rappelé les principales causes de dégradation de la route comme la fuite de carburant des réservoirs des usagers, la réparation de véhicule sur la chaussée, les incendies provoqués lors d'accidents de la route, les surcharges des poids lourds notamment en zone de pente, la fatigue naturelle de la chaussée au fil du temps. Soulignons que les chantiers similaires sont réalisés régulièrement sur cette principale voie, à savoir la réparation du parapet et du garde-corps, le nettoyage de caniveaux et de dalots, la construction du fossé, le remplacement

des panneaux de signalisation, la réparation de la glissière de sécurité, la construction de murs de soutènement maçonnés et de perrés maçonnés. D'après LCR, ces travaux font partie de l'entretien courant dans le cadre de la mise en concession de la route nationale 1.

Les investissements de la société gestionnaire sur l'ensemble du réseau routier national sont indispensables pour maintenir l'ouvrage en bon état pendant la durée de la concession (trente ans). L'installation des postes de péage, des systèmes de télésurveillance, d'un centre d'appel et d'assistance, ainsi que des systèmes de pesage contribue à assurer la sécurité des usagers et empêcher la dégradation avancée de la chaussée.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORÊTS

Le Congo renforce son dispositif de suivi des émissions de carbone

La ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a procédé au lancement, le 26 août, à Brazzaville du projet Système national de mesure, de notification, et de vérification (Syna-MNV). Le nouveau projet permettra d'évaluer les performances nationales en matière de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation du couvert forestier (REDD+).

Le Syna-MNV prévu d'une durée de deux ans sur l'ensemble du territoire national a bénéficié d'un financement de 2 millions de dollars (1,3 milliard FCFA) de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi) et l'assistance technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il permettra aussi à la République du Congo de devenir éligible aux différents mécanismes de paiements axés sur les résultats dans le cadre de la REDD+.

Selon son coordonnateur national, Dabney Matoko Kouedia-touka, le Syna-MNV produira des résultats bénéfiques pour l'environnement et la population riveraine, avec un accent particulier sur la réduction de la pauvreté, la contribution au développement durable et la protection des écosystèmes. La finalité, a-t-il poursuivi, est de fournir des données permettant au pays d'accéder à de nouvelles sources de financement pour les activités REDD+, puis de respecter ses engagements auprès de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).



Les partenaires au lancement du Syna-MNV/Adiac

Il s'agira concrètement d'évaluer les besoins en capacités et en données des parties prenantes du Système national de surveillance des forêts, de produire des données nécessaires au suivi de la REDD+, de faciliter les calculs des émissions de gaz à effet de serre et les incertitudes sur les données d'activité de même que

les facteurs des émissions, de renforcer les capacités du Centre national d'inventaire et d'aménagement (CNIAF), ainsi que de rendre disponibles les données produites sur un géoportail Web. Ce projet constitue un outil de base, a salué la ministre de l'Économie forestière, qui va rendre efficaces et opérationnels les

systèmes nationaux d'estimation des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique et les quantités de CO₂ séquestrées par les forêts représentant des puits de carbone, des changements de superficie des terres forestières et les changements de stocks de carbone liés aux activités REDD+ ; des perfor-

mances d'atténuation des gaz à effet de serre auprès des instances compétentes...

« Le Syna-MNV intègre le programme ONU-REED pour lequel la FAO appuie les pays en développement sur les questions techniques liées à la gestion des forêts et au développement des processus de MNV efficaces et fiables des réductions d'émissions de gaz à effet de serre, et a permis au CNIAF de tester les outils open-sources développés par la FAO, pour le suivi par télédétection de nos écosystèmes forestiers », a-t-elle ajouté.

La tutelle a réitéré les engagements du pays de réviser et soumettre au partenaire onusien CCNUCC les données de 2020 à 2024, la Contribution déterminée au niveau national en 2020 et 2025 de manière cohérente avec les versions révisées, la Communication nationale tous les quatre ans, le Rapport bienal actualisé en 2023 et à le réviser tous les deux ans, y compris à s'assurer que ces quatre documents soient cohérents entre eux et avec les lignes directrices de la Convention.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Révolutionnaire

L'époque est révolue, cela s'entend. Dans les années des indépendances africaines le mot révolutionnaire était tout simplement magique. Il traduisait la volonté farouche des peuples soumis de retrouver leur identité et donner du sens à leur existence. Une race de dirigeants fabriqués par ces périodes troubles vit le jour partout dans le monde.

En Afrique, cela va sans dire, les révolutions eurent leur lot de succès et de déboires, les pays pris dans ces tourmentes ayant aussi expérimenté une exacerbation des contradictions internes dont avaient pu profiter les puissances désireuses de

perpétuer leur domination.

L'Angola faisait partie de ces pays dits de la ligne de front autour desquels les luttes de libération symbolisaient ce qui est écrit plus haut : une indépendance arrachée à l'occupant au prix de fractures internes aux conséquences très lourdes. Porté en terre dimanche 28 août, jour de ses 80 ans posthumes, Jose Eduardo dos Santos était de ces dirigeants veillant inlassablement sur la destinée de leurs pays menacés d'éclatement.

La guerre civile angolaise a duré un peu plus d'un quart de siècle. Successeur du père de l'indépendance Antonio Agos-

tinho Neto en 1979, Dos Santos prit la suite de ce conflit fratricide jusqu'en 2002. Cette année-là vit la disparition tragique de Jonas Malheiro Savimbi, le leader du principal mouvement rebelle, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola- Unita.

Quand aboutirent, en 1988, au Congo, les historiques négociations de paix en faveur de l'Afrique australe, le chemin vers l'indépendance de la Namibie et la libération de Nelson Mandela en fut tracé. La révolution battait alors son plein sur le continent et les révolutionnaires s'affichaient tels quels.

De Brazzaville à Luanda, de Co-

tonou à Alger, de Maputo à Addis-Abeba, de Lusaka à Harare, de Dar es Salam à Kinshasa (comprenez pour ce qui est de la capitale de l'ex-Zaïre qu'il y a eu le Mouvement populaire de la révolution), du milieu des années 60 à la fin des années 80, les trouvailles révolutionnaires ne manquaient pas d'allants.

Riche de ses rebondissements l'histoire de l'Afrique, du moins son pan révolutionnaire, est aussi riche des figures qui l'ont marquée. Pays par pays, peuple par peuple, génération par génération. Les historiens en écriront sans doute de belles pages.

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

CABINET

N° 0298-
MEFP-CAB

NOTE DE SERVICE

En vue d'assainir le fichier des restes à recouvrer, augmenter le niveau des recettes hors pétrole et permettre aux contribuables de se libérer des impôts et taxes mis à leur charge au cours des années 2017 à 2020, les mesures d'incitation ci-dessous sont appliquées par les services de recouvrement :

- les contribuables qui s'engagent à payer au cours de l'année 2022 les impôts et taxes mis à leur charge, bénéficieront d'un abattement de 30% du montant du principal et de 80% des pénalités.
- les contribuables qui contestent les impositions de la période de 2017 à 2020 mises à leur charge et s'engagent à payer au cours de l'année 2022 les droits confirmés après instruction des réclamations, bénéficieront d'un abattement de 10% du montant du principal et de 60% des pénalités retenues.

La direction générale des impôts et des domaines et la direction générale du trésor public sont tenues de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'application des présentes mesures.

Fait à Brazzaville, le 02 MAR 2022



Robert Roger ANDELY

AFFAIRES SOCIALES

Assistance humanitaire à Ngabé

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, est allée au chevet des déplacés venus de la République démocratique du Congo (RDC) ayant trouvé refuge à Ngabé, dans la zone nord du département du Pool.

À Ngabé centre, 60 ménages, soit 192 déplacés venus de la RDC, ont trouvé refuge. Ils viennent des villages limitrophes de l'autre côté du fleuve Congo où sévissent les conflits inter ethniques. 433 autres déplacés sont dans les villages environnants du centre de Ngabé. L'urgence humanitaire a été telle que la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa a effectué une descente, le 24 août, pour s'enquérir de la situation, accompagnée d'une délégation du Haut-commissariat pour les réfugiés.

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire n'y est pas allée les mains vides. Elle a apporté les kits humanitaires de première nécessité composés de vivres et non-vivres dont les matelas, les moustiquaires, les draps... Aussi, des kits pour les femmes allaitantes et en état de gestation. Le but étant de soulager les



La ministre remettant les kits humanitaires aux déplacés/Adiac

peines de ces déplacés qui sont dans une situation précaire. « Nous sommes satisfaits de l'aide que le gouvernement du Congo nous apporte, du trai-

« Laissez derrière vous ce qui vous a divisés jusque-là. Soyez unis, vivez en paix en terre congolaise »

tement qui nous est réservé par la population et les autorités qui nous ont reçus ici à Ngabé », a déclaré Iwamo Motema un des déplacés.

Le message de la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa a été celui de paix car parmi les déplacés figurent ceux des ethnies qui sont en conflit en RDC. « Laissez derrière vous ce qui vous a divisés jusque-là. Soyez unis, vivez en paix en terre congolaise », a-t-elle exhorté. La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire s'est par la suite rendue sur le site à aménager pour accueillir les déplacés dont le nombre pourra, sans nul doute, augmenter dans les prochains jours.

Pour l'heure, les équipes de ce ministère sillonnent dans les villages environnants du centre de Ngabé pour s'assurer qu'aucun déplacé n'a été oublié.

Rominique Makaya

DISPARITION

Le journaliste Pascal Azad Doko inhumé à Kintélé

Evoluant à l'hebdomadaire catholique « La Semaine Africaine » depuis les années 90, Pascal Azad Doko, décédé le 9 août à Brazzaville, a été inhumé le 26 août à Kintélé.

« Il avait un grand respect pour ses lecteurs », a déclaré le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla, rendant un dernier hommage à l'illustre disparu, devant un parterre de journalistes venus s'incliner devant la dépouille de leur collègue.

Pascal Azad Doko a commencé sa carrière professionnelle au journal « Le sport » avant de rejoindre « La Semaine Africaine » où il évoluait dans la rubrique politique. « Il a aidé le journal "La Semaine Africaine" à s'ouvrir, à équilibrer ses analyses, le faisant entrer dans les milieux politiques : majorité, centre, opposition », a fait savoir l'ancien directeur de publication de « La Semaine Africaine », Joachim Mbanza.

Né le 3 janvier 1951 à Saint Benoît actuellement Boudji, dans le département de la Cuvette, Pascal Azad Doko était l'un des journalistes de sa génération encore actifs. Son dernier reportage remonte au lundi 8 août 2022 lors de la conférence de presse du président de l'Alliance pour la République et la démocratie, Mathias Dzon. Il a laissé une veuve et cinq enfants.

R.M.



Le ministre Thierry Mougalla s'inclinant devant la dépouille du disparu

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

CABINET

N° **0518** - MFBPP-CAB

Brazzaville, le **25** AOUT 2022

COMMUNIQUE

Conformément à la stratégie annoncée lors du communiqué consacrant le lancement de la précédente phase de l'opération d'apurement progressif des arriérés intérieurs audités, laquelle a consisté au règlement intégral de toutes les dettes de montant inférieur à dix (10) millions de FCFA, le Gouvernement va procéder à la réalisation de la 2^e étape. Celle-ci porte sur le **paiement des dettes dont les montants sont compris entre 10 000 001 et 50 000 000 de FCFA.**

Toutefois, conformément à la stratégie arrêtée de commun accord avec les bailleurs de fonds qui financent l'opération, les créanciers ont le choix entre les deux options ci-après :

- **Accepter une décote de 35% sur leur créance et recevoir un paiement intégral du restant-dû, exonéré des sommes exigibles par l'Etat au titre des impôts et taxes ;**
- **En cas de non adhésion à la première option, étaler le paiement de leur créance sur cinq (5) ans, avec règlement de la première échéance au cours de l'année 2023.**

La liste des créanciers concernés par cette opération sera affichée à la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et sera consultable sur le site du ministère des finances (www.finances.gouv.cg).

Ainsi, les créanciers recensés sur cette liste des dettes auditées sont invités de se présenter à la Caisse Congolaise d'Amortissement pour la signature des conventions de traitement de leur créance en fonction des deux options sus-indiquées, **au plus tard le 15 septembre 2022.** Au-delà de cette échéance, les créanciers seront considérés comme ayant opté pour la seconde option.

A l'issue de la période de signature des conventions, les paiements se feront à **compter du 21 septembre 2022.**



[Signature]
Rigobert Roger ANDELY

AFFAIRE BRAQUAGE DE MÈRE ALICE

Des présumés responsables aux arrêts

La police a mis la main sur quatre individus présumés responsables dans l'affaire du braquage sanglant de "Mère Alice" qui défraie la chronique à Brazzaville depuis quelques jours. L'enquête se poursuit afin d'apporter la lumière sur cette affaire en démantelant les réseaux des civils et policiers impliqués.

Parmi les présumés responsables interpellés dans l'affaire du braquage de "Mère Alice", figurerait un adjudant-chef, chef de l'un des postes de sécurité publique (psp) de la capitale, rapportent nos confrères du "Troubadour".

D'après les mêmes sources, le commandant du Groupe de Répression du Banditisme (GRB), le capitaine Romuald Manounou dit Morgan a été interpellé pour être entendu par la commission d'enquête. Il a été, par la suite, suspendu de ses fonctions comme l'indique une note de service du 25 août 2022, signée du commandant des Forces de police, le général Jean



Les présumés responsables arrêtés/DR

François Ndengue. C'est le capitaine Ariston Stépha-

no Omouanga qui prend la tête du GRB.

Il convient de rappeler qu'en janvier dernier, à l'oc-

casion de la cérémonie de port des insignes de grade aux promus du premier trimestre 2022, le général Jean François Ndengue lançait un avertissement aux officiers et sous-officiers des Forces de police sur les bavures et dérives qui ternissent l'image de la corporation. « *Au regard de l'extrémité des faits, les policiers véreux sont passibles de radiation* », disait-il.

A propos de l'affaire de braquage de "Mère Alice", ceux qui sont interpellés jouissent de la présomption d'innocence jusqu'à ce que leur culpabilité soit juridiquement prouvée ou non par les tribunaux.

Rominique Makaya

« **Au regard de l'extrémité des faits, les policiers véreux sont passibles de radiation** »

ELECTIONS EN ANGOLA

Le MPLA en tête des résultats provisoires

Le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) est sorti vainqueur des résultats provisoires publiés, le 25 août, par la Commission nationale électorale (CNE), mais l'opposition angolaise les conteste déjà.

Selon les premières données publiées par la CNE, avec environ un tiers des votes comptés, le MPLA est en tête avec une confortable avance. Le parti du président João Lourenço est crédité de 60,65 % des voix, contre 33,85 % pour l'UNITA, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola.

Les chiffres de la commission électorale sont encore plus favorables au MPLA que ceux présentés précédemment par la télévision publique angolaise, qui plaçait déjà la formation au pouvoir en tête avec

plus de 53 % des voix. Un porte-parole de la CNE a qualifié le vote en Angola de « succès retentissant » au cours d'une journée électorale qui s'est déroulée sans incident majeur. Cependant, l'UNITA dirigée par Adalberto Costa Junior conteste les chiffres officiels publiés par la commission. Le numéro 2 du parti d'opposition a déclaré que les données recueillies par le parti lui-même indiquaient une « tendance à la victoire de l'UNITA ».

Yvette Reine Nzaba

UKRAINE

800.000 tonnes de produits agricoles ont été évacués des ports

Environ 800.000 tonnes de produits agricoles ont été évacués des ports ukrainiens depuis le début de la réalisation des accords sur les céréales, a annoncé vendredi le ministre turc de la Défense nationale Hulusi Akar.

« Le corridor de céréales fonctionne avec succès, il n'y a pas de problèmes. Pour le moment, environ 800.000 tonnes de produits agricoles ont été évacués d'Ukraine », a-t-il indiqué.

Selon ses informations, 36 navires chargés de produits alimentaires ont quitté les ports ukrainiens, et 39 navires sont partis les chercher. « Nous soutenons des contacts permanents avec la Russie et l'Ukraine, nous veillons au déroulement de la situation. Le Centre conjoint de coordination travaille activement », a ajouté Hulusi Akar.

Il a précisé qu'actuellement les représentants russes discutaient avec l'ONU de la possibilité d'évacuer par la mer des produits agricoles et des engrais russes.

Le ministre turc a également proposé d'étendre le modèle de l'accord alimentaire

au domaine énergétique. « Nous sommes prêts à faire tout ce qui dépend de nous pour prévenir une crise énergétique en utilisant notre expérience sur les céréales. Nous en avons déjà parlé à l'ONU », a indiqué Hulusi Akar.

Un paquet de documents a été signé le 22 juillet à Istanbul afin de régler le problème des livraisons d'engrais et de produits alimentaires sur les marchés mondiaux. Un des documents signés précise la procédure d'évacuation des céréales des ports contrôlés par l'Ukraine en mer Noire. Les accords entre Moscou, Ankara, Kiev et l'ONU prévoient également la création d'un centre de coordination dont les représentants inspecteront les navires afin d'exclure toute contrebande d'armes et des actes de provocation.

Itar/Tass

TICAD 8

Tunis va abriter la 8^e conférence internationale de Tokyo

Tunis accueille, ce week-end (du 27 au 28 août), en format hybride, la 8^e conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique post-Covid-19 (Ticad 8) avec pour objectif : consolider la coopération économique entre le Japon et l'Afrique.

Organisé par le Japon au profit du continent africain, l'événement réunira des pays africains et des partenaires au développement, notamment des organisations internationales et régionales, des pays donateurs, le secteur privé et des organisations de la société civile. On espère que ce rendez-vous contribuera à la résolution de la crise économique au vu de l'enjeu financier et économique.

Vingt-neuf chefs d'État devraient participer à la Ticad 8. Placés dans un contexte post-Covid-19, les échanges s'articuleront autour de trois axes : « Atteindre une croissance durable et inclusive avec une réduction des inégalités économiques » ; « Parvenir à une société durable et résiliente fondée sur la sécurité humaine » et « Construire une paix et une stabilité durables en soutenant les propres efforts de l'Afrique ». Au total, 82 projets seront présentés pour une valeur de 844,139 956 millions de dollars. Cinq mille participants sont attendus. Cette Ticad 8 sera l'occasion pour le secteur privé et les hommes d'affaires africains de tisser de solides liens de coopération avec leurs homologues japonais.

Les chefs d'État présents participeront surtout au Forum économique qui traitera notamment de la relance de l'économie africaine à l'issue de la pandémie du coronavirus. Plusieurs événements seront également tenus en marge de cette conférence. Ils traiteront de différentes thématiques relatives aux défis du développement en

Afrique et feront la part belle à l'innovation technologique. En pleine crise économique, l'Afrique, un marché hautement prometteur, veut profiter de cette occasion pour renforcer des relations économiques avec l'Asie. Étant donné que la pandémie de Covid-19 a également eu un impact socio-économique considérable sur l'Afrique, le Japon pense qu'il est temps de travailler de concert au niveau international. Par le biais de la Ticad 8, Tokyo soutiendra le développement mené par l'Afrique et vise à tracer une voie pour le développement africain dans la perspective de l'ère post-Covid-19. La série de conférences de la Ticad a été lancée par le Japon en 1993, afin de promouvoir un dialogue politique de haut niveau entre les dirigeants africains et leurs partenaires, d'intégrer les priorités africaines dans les programmes de coopération internationale, de fournir des lignes directrices sur le développement de l'Afrique et d'encourager le soutien ainsi que de promouvoir la coopération entre l'Asie et l'Afrique.

Le lancement de la Ticad a eu un effet déterminant pour recentrer l'attention internationale sur les besoins de développement de l'Afrique. Suite à près de 30 ans de travaux, elle devenue un forum mondial, ouvert et multilatéral majeur pour mobiliser et maintenir le soutien international au développement de l'Afrique, selon les principes de « l'appropriation » africaine et du « partenariat » international.

Noël Ndong

Les ministres africains de la Santé lancent une campagne de lutte contre la drépanocytose

Lomé, 23 août 2022 – Les ministres africains de la santé ont lancé aujourd'hui une campagne visant à intensifier la sensibilisation, à renforcer la prévention et les soins afin de réduire le nombre de cas de drépanocytose, l'une des maladies les plus courantes dans la Région mais qui ne bénéficie pas de l'attention requise.

Plus de 66 % des 120 millions de personnes touchées par la drépanocytose dans le monde vivent en Afrique. Chaque jour, un millier d'enfants y naissent avec cette maladie, ce qui en fait la maladie génétique la plus répandue dans la Région. Plus de la moitié de ces enfants mourront avant l'âge de cinq ans, généralement des suites d'infection ou d'anémie grave. La drépanocytose est une maladie sanguine héréditaire qui raccourcit la survie des globules rouges et provoque une anémie – souvent appelée anémie falciforme. Le faible taux d'oxygène dans le sang et le blocage des vaisseaux sanguins chez les personnes atteintes de drépanocytose peuvent provoquer des douleurs extrêmes dans le dos, la poitrine, les mains et les pieds, ainsi que de graves infections bactériennes.

Dans la Région africaine, 38 403 décès dus à la drépanocytose ont été enregistrés en 2019, soit une augmentation de 26 % par rapport à l'année 2000. La charge de la drépanocytose résulte du peu d'efforts consentis dans la lutte contre cette maladie. De nombreux établissements de santé publique ne disposent pas de services de prévention, de dépistage précoce et de soins de la drépanocytose. L'insuffisance de personnel et l'absence de services dans les établissements de santé de niveau plus bas entravent également la mise en place d'une riposte efficace à la maladie.

La campagne a été lancée à l'occasion d'un événement parallèle sur le renforcement du plaidoyer en faveur de la drépanocytose lors de la soixante-douzième session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la



Santé (OMS) pour l'Afrique, rencontre phare de la Région en matière de santé. Elle vise à renforcer la volonté et l'engagement politiques ainsi que les ressources financières pour la prévention et le contrôle de la drépanocytose dans toute la Région. Elle entend également sensibiliser le public à la maladie dans les écoles, les communautés, les établissements de santé et dans les médias, et plaider en faveur du renforcement des systèmes de santé pour garantir la qualité et la continuité des services, ainsi qu'un accès équitable aux médicaments et aux outils innovants.

« La plupart des pays africains ne disposent

pas de ressources nécessaires pour fournir des soins complets aux personnes atteintes de la drépanocytose, malgré la disponibilité d'interventions avec un bon rapport coût/efficacité pour la prévention, le diagnostic précoce et la prise en charge de cette maladie », a indiqué la Dre Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. « Nous devons mettre en lumière cette maladie et contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes. »

Du fait de l'absence de programmes de dépistage et de surveillance des nouveau-nés dans la Région, les données précises et fiables sur cette maladie font défaut. En outre, la plupart

des enquêtes nationales sur la population ne prévoient pas de collecte des données sur la drépanocytose. Ces lacunes ont eu un impact négatif sur la priorisation et l'allocation des ressources pour la maladie.

Au-delà de son impact sur la santé publique, la drépanocytose entraîne également de nombreux coûts économiques pour les personnes touchées et leurs familles. Elle peut aussi perturber de nombreux aspects de la vie des patients, notamment l'éducation, l'emploi, le bien-être et le développement mental et social.

« Nous ne pouvons plus ignorer le lourd fardeau que représente la drépanocytose », a déclaré la Dre Moeti. « Nous devons faire plus pour améliorer l'accès au traitement et aux soins, y compris le soutien psychologique et le dépistage néonatal. Pour cela, nous devons nous assurer que les programmes sont décentralisés et intégrés aux services fournis aux communautés, ainsi qu'au niveau des soins de santé primaires ».

La Dre Moeti a souligné la nécessité de s'investir davantage et de renforcer la collaboration et les partenariats pour lutter contre l'augmentation des cas de drépanocytose en Afrique.

Outre l'OMS, la nouvelle campagne bénéficie du soutien de partenaires tels que la Banque mondiale, le département de la Santé et des Services sociaux des États-Unis, la Fondation Novartis, Global Blood Therapeutics et Sicklet in Africa.

Les ministres africains de la Santé approuvent une nouvelle stratégie pour endiguer les crises dues aux maladies chroniques

Lomé, 22 août 2022 – Alors que la charge associée aux maladies cardiovasculaires, aux troubles mentaux et neurologiques, ainsi qu'au diabète, est en augmentation dans la Région, les ministres africains de la santé ont approuvé aujourd'hui une nouvelle stratégie visant à renforcer l'accès au diagnostic, au traitement et aux soins prescrits en cas de maladies non transmissibles graves.

Réunis à Lomé, au Togo, dans le cadre de la soixante-douzième session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique, les ministres de la santé ont adopté la stratégie dénommée PEN-PLUS, une stratégie régionale pour lutter contre les maladies non transmissibles graves dans les centres de référence de premier niveau. La stratégie soutient le renforcement de la capacité des hôpitaux de district et des autres établissements de référence de premier niveau à dépister et à prendre en charge rapidement les maladies non transmissibles graves, ce qui permettra de réduire le nombre de décès.

Les maladies non transmissibles graves sont des affections chroniques qui, en l'absence de diagnostic rapide et de traitement, entraînent une hausse des taux de handicap et de décès chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Dans le pire des cas, les patients ne vivent pas plus d'un an après le diagnostic. En Afrique, les maladies non transmissibles graves les plus répandues sont la drépanocytose, le diabète de type 1 et le diabète de type 2 insulino-dépendant, les rhumatismes cardiaques, la cardiomyopathie, l'hypertension sévère et l'asthme modéré à sévère et persistant.

« L'Afrique porte un fardeau de plus en plus pesant, avec notamment des maladies chroniques dont les formes graves provoquent des pertes en vies humaines. Ces vies précieuses pourraient être sauvées



grâce à des diagnostics et à des soins précoces », a fait remarquer la Dre Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. « La stratégie adoptée aujourd'hui est essentielle pour mettre des soins efficaces à la portée des patients. Elle constitue aussi une étape majeure dans l'amélioration de la santé et du bien-être de millions de personnes dans la Région », a-t-elle ajouté.

Dans la plupart des régions d'Afrique, les maladies non transmissibles graves sont traitées dans les établissements de santé tertiaires, que l'on retrouve principalement dans les grandes villes. Cette situation exacerbe les inégalités en matière de santé, car elle met les soins hors de portée de la plupart des patients des zones rurales, périurbaines, et à faible revenu. Souvent, ces derniers ne peuvent accéder facilement qu'aux hôpitaux de district et aux centres de santé locaux. Ces établisse-

ments n'ont pas les capacités et les ressources nécessaires pour prendre en charge efficacement les maladies non transmissibles graves.

La stratégie adoptée aujourd'hui appelle les États Membres à mettre en place des programmes standardisés pour lutter contre les maladies non transmissibles chroniques et graves, tout en veillant à ce que les médicaments, les technologies et les diagnostics essentiels soient disponibles et accessibles dans les hôpitaux de district. Selon une enquête réalisée par l'OMS en 2019, il s'agit d'une mesure qui intervient dans un contexte où seulement 36 % des pays de la Région africaine ont déclaré disposer de médicaments essentiels contre les maladies non transmissibles dans les hôpitaux publics. Les gouvernements doivent également veiller à ce que les personnes qui souhaitent se faire soigner dans les hôpitaux privés aient accès

aux services de traitement des maladies non transmissibles graves.

En outre, les pays devraient renforcer les protocoles de prévention, de soins et de traitement des maladies chroniques non transmissibles en s'appuyant aussi bien sur la formation que sur l'amélioration des compétences et des connaissances des travailleurs de la santé.

Les maladies non transmissibles représentent la majeure partie des dépenses personnelles des patients en Afrique et, en raison de leur nature chronique, entraînent souvent des dépenses de santé très élevées. En proposant le traitement des maladies non transmissibles comme un ensemble de services disponibles dans les établissements de santé primaires et de district, les patients dépenseront moins d'argent particulièrement pour le transport, l'hébergement dans les villes, et la durée des trajets vers les établissements de santé sera réduite.

La stratégie PEN-PLUS ainsi adoptée, est fondée sur les initiatives existantes de l'OMS en faveur de la détection, du diagnostic, du traitement et de la prise en charge intégrés des maladies non transmissibles dans les établissements de soins de santé primaires. Elle a donné des résultats prometteurs au Liberia, au Malawi et au Rwanda, avec une augmentation significative du nombre de patients ayant accès au traitement de maladies non transmissibles graves et, dans le même temps, une amélioration des résultats pour ces patients.

Ouverture du plus important forum sur la santé en Afrique pour relever des défis majeurs

Lomé, 22 août 2022 – Le Président de la République du Togo, S.E. le Président Faure Essozimna Gnassingbé a ouvert aujourd'hui la soixante-douzième session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique. La principale réunion de la Région sur la santé publique, qui se tient tous les ans, abordera et s'accordera sur les mesures visant à alléger le fardeau des maladies, étudiera les moyens d'endiguer les facteurs de mauvaise santé et adoptera des stratégies pour promouvoir le bien-être des populations.

Cette réunion, la première en présidentiel depuis le début de la pandémie de COVID-19, se tient du 22 au 26 août à Lomé, la capitale du Togo. Chef de file dans la Région pour les alternatives innovantes de riposte aux problèmes de santé, le Togo est le premier pays au monde à être validé par l'OMS pour avoir éliminé quatre maladies tropicales négligées : la filariose lymphatique (plus connue sous le nom d'éléphantiasis), la trypanosomiase humaine africaine (ou maladie du sommeil), le trachome (une infection de l'œil qui peut provoquer une cécité irréversible) et le ver de Guinée.

Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, a remis à cet effet au Président Gnassingbé un certificat d'élimination des quatre maladies tropicales négligées. « Je vous remercie des appréciations que vous avez eues à l'endroit de mon pays pour les résultats obtenus dans l'éradication de maladies tropicales négligées », a déclaré le Président Gnassingbé. « En Afrique, comme partout ailleurs, nous devons tenir compte des enjeux (de santé), et surtout agir. Agir pour garantir l'accès à des soins de qualité pour tous, partout et en tout temps. Agir pour offrir une protection sociale et une Couverture sanitaire universelle à nos concitoyens. Agir pour éradiquer le phénomène des médicaments contrefaits et de mauvaise qualité. De toute évidence, nous avons encore beaucoup à faire. »

Depuis son émergence, la pandémie de COVID-19 a eu un impact considérable sur la fourniture de services de santé partout dans



la Région africaine, et a dévasté les économies, les vies et les moyens de subsistance. Néanmoins, les répercussions de la COVID-19 ont également inspiré de nouveaux efforts pour repenser et reconstruire les systèmes de santé afin de non seulement mieux résister aux impacts des urgences sanitaires, mais aussi de renforcer fortement la qualité et l'accessibilité aux services de santé.

« Investir dans les systèmes de santé en Afrique est essentiel pour atteindre nos objectifs de développement. Cet investissement doit être substantiel et stratégique pour la santé et la sécurité économique mondiale », a déclaré S.E. Minata Samaté Cessouma, la Commissaire de l'Union africaine aux affaires humanitaires et au développement social.

En plus de la COVID-19, la Région africaine lutte aussi contre d'autres problèmes sanitaires déclenchés par des épidémies de maladies transmissibles, des crises humanitaires, des chocs climatiques, ainsi que le fardeau de

plus en plus lourd des maladies chroniques telles que le cancer et le diabète. Chaque année, la Région fait face à plus de 100 urgences sanitaires, soit plus que toute autre Région du monde.

« Nous appelons tous les États Membres à urgemment changer de paradigme en faveur de la promotion de la santé et du bien-être et de la prévention des maladies, en s'attaquant à la racine des problèmes et en créant les conditions favorables à la bonne santé », a insisté le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

Les Ministres de la santé et les délégués au Comité régional discuteront et adopteront des stratégies clés et lanceront des campagnes pour accentuer la prévention des maladies. Ils adopteront des mesures pour renforcer la riposte aux urgences et promouvoir l'utilisation de solutions technologiques afin de relever les défis sanitaires, tout en s'appuyant sur les leçons tirées de la réponse à la pandémie de COVID-19.

« L'équité est un facteur clé pour atteindre des résultats en matière de santé en Afrique, et dans le monde. La pandémie actuelle est la meilleure preuve qu'il est urgent de se pencher sur la question de manière intégrale et efficace », a dit la Dre Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. « Les inégalités sont un moteur clé de la vulnérabilité aux maladies. J'aimerais appeler à ce que nous relevions collectivement ce défi, en le mettant au cœur de notre action pour la santé. »

Environ 700 participants, parmi lesquels des agences des Nations unies, des organisations non gouvernementales, la société civile, des partenaires du monde universitaire et de l'aide au développement, assistent en présentiel ou en ligne à cette réunion de cinq jours qui se tient à Lomé.

Le Comité régional est l'organe décisionnel de l'OMS dans la Région. Il se réunit tous les ans pour discuter et adopter les politiques, les activités et les plans financiers régionaux afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Veillez cliquer sur ce lien pour de plus amples informations sur la soixante-douzième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique.

Contacts pour les médias :

Meenakshi Dalal

Chargée des relations avec les médias
Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique
dalalm@who.int

Tel : + 1 682 812 2306 (WhatsApp)

TRANSPORT URBAIN

Yango, la solution idéale pour une mobilité confortable

S'aligner sur les exigences des grandes villes en termes de mobilité des personnes, des biens et des services est l'une des préoccupations majeures de Yango, à travers sa plateforme intégrée

Opérationnel en République du Congo depuis Août Yango est une application reliant les utilisateurs et les taxis disponibles selon l'endroit où vous vous trouvez avec son expérience et son ancrage dans plusieurs pays d'Europe, d'Asie centrale, du Moyen-Orient et d'Afrique où le service est présent au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Sénégal, en Zambie, en Angola et en RDC. Son entrée en République du Congo révolutionne ainsi le mode de transport urbain, qui le différencie des autres acteurs de ce secteur.

Contrairement à la plupart des grands acteurs du secteur du covoiturage dans le monde, Yandex dont le succès réside dans ses technologies dispose de ses propres cartes, le système de répartition intelligent et d'autres technologies basées sur l'intelligence artificielle pour augmenter l'efficacité des chauffeurs et des coursiers. Grâce à ses atouts, Yango offre des tarifs abordables aux utilisateurs de ses services et des conditions décentes aux partenaires. En effet, c'est la facilité de commander un voyage. Pour ce faire, il suffit à tout utilisateur, pour ouvrir l'application, d'entrer l'adresse de destination à atteindre depuis la géolocalisation par le conducteur le plus proche



feurs et des coursiers. Grâce à ses atouts, Yango offre des tarifs abordables aux utilisateurs de ses services et des conditions décentes aux partenaires. En effet, c'est la facilité de commander un voyage. Pour ce faire, il suffit à tout utilisateur, pour ouvrir l'application, d'entrer l'adresse de destination à atteindre depuis la géolocalisation par le conducteur le plus proche

Web, aux services de divertissement en ligne et d'autres technologies basées sur apprentissage automatique.

de l'endroit indiqué.

De plus, plus abordable que les taxis classiques en termes de coût, Yango assure la sécurité des utilisateurs de ses services. Outre le fait que les trajets ne sont pas doublés comme dans les taxis classiques à Brazzaville et Pointe-Noire, il donne la possibilité d'envoyer votre itinéraire à vos proches, mais aussi de contacter le service d'assistance via l'application en cas de problème.

Yandex taxi a été fondée en 2011 par Yandex, l'une des plus grandes entreprises technologiques d'Europe. L'entreprise se concentre sur un large éventail de technologies de pointe allant des innovations ridetech et foodtech à la recherche sur le

Web, aux services de divertissement en ligne et d'autres technologies basées sur apprentissage automatique.

COMMUNIQUÉ

Chers abonnés,

La société Congo Telecom rappelle à son aimable clientèle, que tout paiement relatif à un service quelconque fourni, doit impérativement se faire dans ses agences ou ses points de vente, et être sanctionné par l'établissement d'une facture dûment renseignée, signée et portant le cachet "payé".

En effet, il a été constaté que des personnes mal intentionnées perçoivent frauduleusement des sommes d'argent auprès des clients de Congo Telecom.

Nous vous informons que tout paiement effectué en dehors de nos agences ou de nos points de vente ne sera pas pris en compte.

Congo Telecom vous remercie pour votre vigilance, votre soutien et votre compréhension.

Congo Telecom, le numérique c'est nous !



5^{ème} CONFÉRENCE INTERNATIONALE ET EXPOSITION SUR LES HYDROCARBURES AU CONGO
WWW.OILGASCONGO.COM

DU 30 NOVEMBRE AU 02 DÉCEMBRE 2022
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU CONGO: OPPORTUNITÉS ET DÉFIS

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

PARTICIPEZ AU PLUS GRAND ET PLUS ANCIEN ÉVÉNEMENT PÉTROLIER ET GAZIER D'AFRIQUE CENTRALE

#CIEHC

ORGANISÉE PAR : **MINISTÈRE DES HYDROCARBURES, RÉPUBLIQUE DU CONGO**

EN PARTENARIAT AVEC : **AMÉTrade**

S.OUS LE GÈRE DE :

S.E.M. DENIS SASSOU N'GUESSO
Président de la République du Congo
Chef de l'Etat

M. ANATOLE COLLINET MAKOSSO
Premier Ministre, Chef du gouvernement
République du Congo

M. BRUNO JEAN RICHARD ITOUA
Ministre des Hydrocarbures
République du Congo



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Ur Sélection régionale ouverte n°88/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2022 pour la vérification réglementaire, en lots indépendants, des installations techniques de divers Centres de la BEAC

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de la vérification des installations techniques de ses bâtiments abritant certaines agences. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition. La présente sélection est divisée en lots comme suit :

- **lot 1 « agences du Cameroun » ;**
- **lot 2 « agence d'Abéché » ;**
- **lot 3 « agence de Berberati »**

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition**.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard **le jeudi 08 septembre 2022 à 12 heures précises**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs et techniques seront ouverts **le jeudi 08 septembre 2022 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 14 juillet 2022

Le Président de la Commission,

SONDAGE DE LA PRÉSIDENTIELLE 2023

Geopoll place Félix Tshisekedi devant Fayulu et Katumbi

Les signaux sont très favorables pour Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui, vraisemblablement, pourrait renouveler son bail à la tête de la RDC lors de la prochaine présidentielle de 2023.

C'est en tout cas ce qui révèle le dernier sondage de l'agence américaine de recherche sociale Geopoll publié le 24 août 2022 dont les résultats le placent nettement devant ses potentiels concurrents, Martin Fayulu et Moïse Katumbi. Les investigations menées par cette agence américaine ont pris en compte la période allant du 28 juin au 25 juillet 2022. Un échantillon de plus de dix mille personnes questionnées dans différentes régions de la RDC a servi de base d'études. Trente-trois villes et cent quarante-cinq territoires ont été ciblés dans ces investigations.

Il en découle que plus de la moitié de répondants à ce sondage se sont dits favorables et prêts à accorder un second mandat au président de la République, Félix Tshisekedi en 2023. « Un peu plus de la moitié des personnes interrogées expriment leur volonté d'accorder un deuxième man-



le président Félix Tshisekedi

dat au président Tshisekedi, tandis qu'un tiers déclare ne pas avoir l'intention de voter pour un autre candidat », renseigne ce document. Quant aux opposants tels

que Martin Fayulu, Katumbi Chapwe et le président honoraire Joseph Kabila, ils n'ont pas atteint le seuil de 20% de popularité, d'après cette enquête dont la marge

d'erreur est très faible.

Dans les milieux du parti présidentiel, les résultats de ce sondage sont plutôt bien digérés d'autant qu'ils consacrent la reconnais-

sance du travail abattu par Félix Tshisekedi durant son premier mandat dont il entend achever durant son deuxième mandat. Des faits ne manquent pas pour soutenir cette deuxième mandature du président Félix Tshisekedi qui aura posé les jalons du redécoupage du pays, estiment les observateurs qui mettent en exergue ses maintes actions sociales. De l'amélioration de la solde des militaires, à la relance des travaux de construction des maisons préfabriquées au camp Tshatshi et du centre médical de ce camp militaire, en passant par l'amélioration de la rémunération du personnel de l'Etat, la remise des véhicules aux professeurs d'université, la gratuité de l'enseignement de base, la gratuité des accouchements, etc, toute cette litane d'actions non exhaustive réalisées par Félix Tshisekedi continuent de plaider en sa faveur.

Alain Diasso

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les occupants des centres et instituts interpellés

L'administration s'emploie à l'identification de tous les occupants des installations des structures relevant du ministère de la Recherche scientifique et innovation technologique.

Dans une communication signée le 24 août 2022, le secrétaire général à la Recherche scientifique et innovation technologique, Odon Ndambu Mwalanga, a souligné la volonté de ce ministère de mettre en application la décision du gouvernement prise lors du conseil des ministres du 18 mars 2022 relative à la rénovation et modernisation des centres et instituts de recherche. Pour réaliser ce projet d'utilité publique, Odon Ndambu Mwalanga en appelle, à cet effet, à tous les occupants des installations du Secrétariat général ainsi que de toutes ces structures dépendant de ce ministère sur toute l'étendue de la République.

Selon cette communication, les occupants de ces centres et instituts devront se pré-

senter à Kinshasa, du 1er au 5 septembre, munis de leurs titres d'occupation ou contrats de bail. « Dépassé ce délai et vu l'extrême urgence de l'exécution de la décision du gouvernement pour cause d'utilité publique, il sera procédé par d'autres voies légales, y compris l'application d'un déguerpissement administratif », a prévenu le secrétaire général à la Recherche scientifique et innovation technologique. Et de noter que cette communication vaut un appel au droit et une mise en demeure.

Les centres et instituts de recherche concernés par cette communication sont notamment l'Institut de recherche en sciences de santé, l'Institut géographique du Congo, le Centre de recherches géologiques et minières, le Centre



de recherche agro-alimentaires, le Centre de recherche

en sciences humaines/Lubumbashi, le Centre de recherche

en sciences naturelles/Lwiro, le Centre de recherche en hydrologie/Uvira, l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomiques.

Il est, en effet, noté qu'à la suite de la léthargie qui a frappé la plupart de ces structures de l'Etat, des occupants privés sont venus louer leurs installations. Ce qui a permis à certains de ces bailleurs occasionnels de continuer à exister. Au moment où le gouvernement a pris la décision de remettre les choses sur le rail, il n'est que normal que ces locataires soient avertis en vue de chercher d'autres endroits pour s'installer. Et cette procédure devra, naturellement, commencer par l'identification des types de contrats qui lient ces locataires à leurs différents bailleurs.

Lucien Dianzenza

SEMAINE CULTURELLE

La femme dans le royaume téké au centre des débats

La mairie d'Ignié, située à 45 km de la ville de Brazzaville, abrite depuis le 26 août la semaine culturelle sur le thème « Place de la femme dans le royaume téké ». La cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence du préfet du département du Pool, Georges Kilebe, du directeur de cabinet du ministre de la Culture et des Arts, Bernard Eloko, des représentants de la Cour royale de Loango, et bien d'autres personnalités.

Initiée par l'administrateur-maire de la communauté urbaine d'Ignié, Assitou Kamara Somi, cette semaine culturelle se tient à l'heure où plus que jamais la question du genre et de la parité Homme-Femme défraie la chronique. Ouvrant cet événement portant sur le symposium, les danses, les chants, la scène de théâtre, et l'exposition, Assitou Kamara Somi a indiqué que la diversité des œuvres de beauté présentées en ces lieux incitera à une profonde réflexion, et à une revisitation plus éclairée du patrimoine culturel congolais.

« Ici, à Ignié, nous pensons que les grands-messes culturelles sont de merveilleuses occasions d'offrir au plus grand nombre la joie, le bonheur de jouir des richesses et des nourritures de l'esprit, d'apprécier à leur juste valeur les œuvres de beauté du génie humain et, cela, dans la communication... Personnellement, j'ai pris l'option d'inscrire au cœur de cette fête culturelle l'urgence d'une réflexion sur les richesses, les valeurs positives que recèlent nos traditions, en vue de les intégrer dans le processus d'édification et de consolidation de l'État-Nation moderne du Congo », a déclaré l'administrateur maire de la communauté urbaine d'Ignié.

Assitou Kamara Somi a souligné que son ambition, en tant qu'autorité urbaine d'Ignié, est de faire écho à cette grande victoire de la gouvernance du président de la République du Congo, qu'est l'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi Mouebara. Cette loi, dit-elle, marque un tournant décisif dans les processus d'égalité et de parité Homme-Femme, et de protection plus accrue de la femme dans une société congolaise mo-

derne encore sous l'influence des pesanteurs, des figures et des postures de domination des hommes. « La réflexion qui s'impose à notre intelligence collective et aux élites du pays est celle qui portera sur les valeurs et les coutumes traditionnelles d'émancipation de la femme, de la participation efficiente au développement intégral et au progrès social de la communauté nationale. Je pense qu'une telle réflexion ne peut se faire que si nos traditions sont connues, documentées, analysées, décryptées », a-t-elle déclaré.

De son côté, le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des Arts a souligné que cette semaine culturelle participe activement à l'axe 7 du Projet de société du président de la République, "Ensemble poursuivons la marche", qui recommande d'organiser périodiquement, au niveau national et départemental, des événements culturels tels que les festivals, les salons, les expositions, les symposiums, etc.

Remy Mongo Otsion parle du rôle de la femme dans le royaume téké

La deuxième partie de cette première journée a été consacrée à la conférence portant sur le thème « Rôle de la femme dans le royaume téké ». Cette conférence s'est déroulée en présence de la ministre de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au développement, Inès Nefer Ingani et de la présidente du Conseil consultatif de la femme, Antoinette Kebi. Au cours de celle-ci, le conférencier du jour, Remy Mongo Otsion, a indiqué qu'il a fait des recherches sur les racines du royaume téké, notamment sur



Les représentants de la Cour royale de Mbé/Adiac

ce qu'a été la femme hier, ce qu'elle est aujourd'hui et les perspectives, c'est-à-dire ce qu'elle sera demain. Dans le royaume téké, la femme joue un rôle prépondérant. Pour qu'il y ait un roi, il faut qu'il y ait une reine, a-t-il fait savoir. Répondant à une question sur la « Loi Mouebara », Remy Mongo Otsion a dit que la tradition aujourd'hui prend ce qui est positif et enlève ce

qui est rétrograde. « Il faut donc faire avec le positif. Pour preuve, nous n'avons pas gardé la Constitution de 1960. Bref, on prend ce qui est bien et on rejette ce qui est mauvais », a dit le conférencier. Après la conférence, les participants ont visité les différents stands d'exposition et les scènes de danses et de chants traditionnels, une occasion

pour eux de découvrir la grande richesse de la culture congolaise grâce à l'une de ses expressions majeures : les valeurs de culture et de civilisation téké. Les conférences se poursuivent ce 27 août avec "le Mariage coutumier" par Daniel Nguebila ; puis le 28 août avec "le Veuvage" par Séraphin Sah.

Bruno Okokana

MERCATO

Théo Bongonda s'engage avec Cadiz, Bakambu rejette l'offre du Celta Vigo

L'ailier gauche international congolais Théo Bongonda (26 ans) s'est engagé avec Cadiz en Liga espagnol pour une durée de 4 ans. Le transfert de l'ancien joueur de Genk en Jupiler Pro League en Belgique vers l'Espagne est estimé à environ 3 millions d'euros. Et lui-même touchera un salaire annuel de deux millions d'euros, étant le plus gros salaire de Cadiz.

Notons que Théo Bongonda effectue un come-back en Liga, il avait joué au Celta Vigo de 2015 à 2018. Le Léopard (3 sélections avec la République démocratique du Congo) a fait une saison exemplaire avec le KRC Genk, avec 43 matchs, 13 buts et 5 passes décisives. Il va donc continuer sur cette lancée positive avec le club andalou qui est revenu en Liga pour la sixième fois en 2020 après 14 ans passé en division inférieure.

Pour sa part, l'attaquant international congolais Cédric Bakambu a rejeté l'offre du Celta Vigo en Espagne. Il tient à rester à Marseille, surtout avec le départ de l'attaquant polonais Milik à la Juventus de Turin. Quelques semaines auparavant, l'entraîneur Edouardo Coudet du Celta Vigo révélait que Bakambu n'avait pas l'intention de quitter Marseille. « J'ai entendu ces rumeurs sur lui. Mais il m'a déjà dit non il y a longtemps. Je ne m'en souviens même plus... J' imagine que c'était le jour de l'anniver-



saire d'Iago Aspas (le 1er août nldr). Il m'a remercié pour mon intérêt mais, à ce jour, il n'a pas l'intention de quitter l'Olympique de Marseille », déclarait-il. Bakambu tient à

disputer la Ligue des champions d'Europe. Et Marseille partage son groupe avec Tottenham de Londres, Sporting de Lisbonne et l'Eintracht Francfort.

Martin Engimo

ETOILE DU CONGO

Franck Bianzambi prend la tête de la section football

L'ancien secrétaire général de l'équipe a pris les rênes de la section football de l'Etoile du Congo au cours de l'assemblée générale ordinaire tenue, le 25 août, à la mairie de Ouenzé.

L'urgence et la nécessité s'imposaient d'autant plus que les assises étaient la condition sine qua non pour participer au championnat national direct Ligue 1 pour la saison 2022-2023 et obtenir une éventuelle subvention de la Fédération congolaise de football. La saison dernière, sous la direction de Faustin Elogba, la section football est restée sans les instances dirigeantes. C'est désormais chose faite puisque l'Etoile du Congo n'a pas trouvé mieux que faire confiance à celui qui connaît bien la maison et qui se dit fils du club.

« Je suis un fils de l'Etoile du Congo. Vous connaissez mon parcours. Je remercie toutes les personnes qui ont pensé à moi pour que désormais je préside aux destinées de notre grande famille

Etoile du Congo », a indiqué Franck Bianzambi.

L'ancien secrétaire général de l'équipe compte sur le soutien de tous pour redorer le blason de l'Etoile du Congo. « La tâche que vous venez de me confier ce jour est certes lourde mais avec l'apport de chacun et de tous nous y parviendrons. Comme les cinq doigts de la main, chacun doit jouer sa partition pour les lendemains meilleurs et des victoires plus plausibles », a-t-il déclaré avant de définir sa feuille de route axée sur deux priorités. La première consiste à assurer le suivi régulier et permanent de l'équipe des moins de 17 ans pour assurer, selon lui, une meilleure relève de demain puis faire un bon re-



Franck Bianzambi prenant les rênes de la section football de l'Etoile du Congo Adiac crutement afin de redonner à l'Etoile du Congo football son caractère de l'équipe championne et vainqueur.

traverse une période de controverse et de défis. C'est dans ce contexte que j'en appelle au travail, car il constitue un levier important dans le rendement sportif. C'est un principe de changement et un facteur décisif pour la construction de l'avenir de notre édifice commun : Etoile du Congo. Nous devons exiger des résultats à tous les niveaux en commençant par se départir de nos égos, transcender nos différends. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions relever ensemble le défi », a-t-il souligné, précisant que la collectivité humaine se reconstruit par son organisation et son mode de gouvernance.

James Golden Eloué

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE BOXE

Brazzaville confirme

Avec une moisson de vingt médailles dont dix d'or, sept d'argent et trois de bronze, les pugilistes brazzavillois ont fait respecter la logique lors des championnats nationaux qui se sont bouclés le 25 août au gymnase Nicole-Oba. Pointe-Noire (6 or, 4 argent) et la Bouenza (2 or, 2 argent et 4 bronze) ont complété le podium du classement général.

La compétition a mis aux prises, du 20 au 25 août, cinq jours durant, les boxeurs de sept ligues départementales, notamment Kouilou, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Brazzaville, Plateaux et Cuvette. Elle s'inscrit dans la vision exprimée du président de la Fédération congolaise de boxe d'amener ce sport vers les lendemains meilleurs par l'entremise de l'organisation régulière des compétitions. « Nous voulons organiser dorénavant un ou des championnats d'exception et cela demande de la patience et un investissement conséquent. Nous travaillons pour cela », a assuré Gaëtan Nkodia. Le président de la FécoBoxe a salué la combativité, la passion, le fair-play et l'amitié dont ont fait preuve les boxeurs tout au long de la compétition.

L'écart entre les ligues s'est resserré par rapport aux résultats de la dernière édition où Brazzaville avait tout raflé, en ne laissant qu'aux autres ligues deux médailles d'or à disputer. Les résultats de 2022 témoignent une légère progression. Dans la catégorie minimum (46-48 kg), Rod Inko



Gaëtan Nkodia et les boxeurs ayant monté sur le podium Adiac

de Brazzaville a battu Béni Ngaterika de Pointe-Noire aux points. Dans la catégorie welter (65-67kg), Bedjovic Mberi de Brazzaville l'emporte face à Mohamed Mapaka du Niari par KO. Desco Ntsoumou (Brazzaville) a dominé Mbiambo de la Cuvette par forfait. Nguembolo, Mbella, Nkey, Ngatsé, Akouélé, Andzoua, Ikia ont élargi la liste des médaillés d'or de la ville capitale.

Dans la catégorie plume (54-57kg), Nelti Bilongo de Pointe-Noire s'est imposé devant Grâce Ekili de la Cuvette. Caleb Kote de Pointe-Noire dans les mi-welter 60-63 kg a gagné la prestigieuse mé-

daille face à Fored Malonga. Dans la catégorie des poids moyens 71-75 kg, chez les hommes Brice Ditsa a dominé Ngambou Oyo de Brazzaville. Yannick Kitsoukou de Pointe-Noire s'est imposé par arrêt de l'arbitre face à Rhino Nganouani de Brazzaville dans la catégorie cruiser 80-86 kg. Préfina Kokolo l'emporte par forfait devant Dona Balenda du Kouilou dans les mi-moyens (70-75 kg) chez les dames.

Dans la catégorie des poids légers (57-60kg), Ngoma Mouanda de la Bouenza a gagné la médaille d'or face à Bolle Kanda de Pointe-Noire. La Cuvette doit sa quatrième place grâce à la

victoire dans l'autre catégorie des légers de Mavy Mouesé devant Ondoumou Itoba de Brazzaville. La Cuvette termine la compétition avec deux médailles d'argent et cinq de bronze devant le Niari (une médaille d'argent, une d'or et quatre de bronze). Le président de la Fédération congolaise de boxe a rassuré de sa volonté d'élever le niveau de l'organisation lors des prochaines éditions tant sur la prise en charge des délégations et des combats que sur la qualité de toutes les autres prestations.

Le Comité national olympique et sportif congolais a salué les

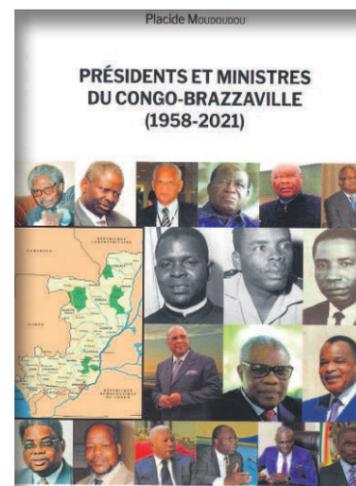
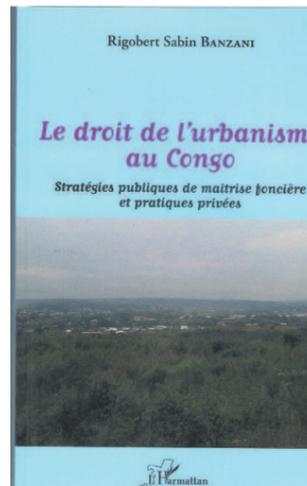
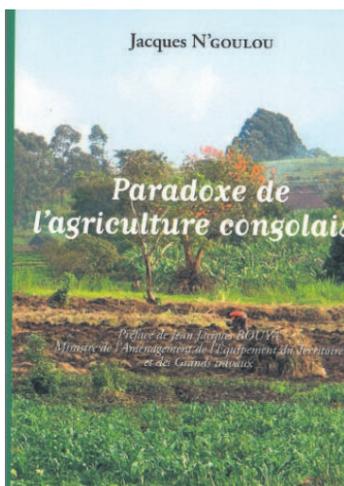
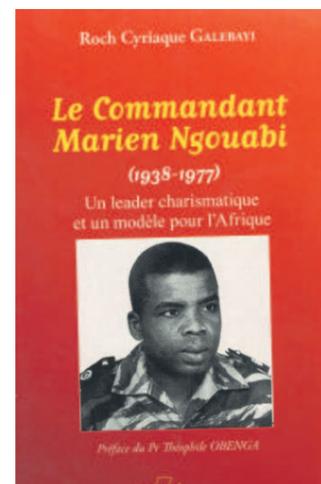
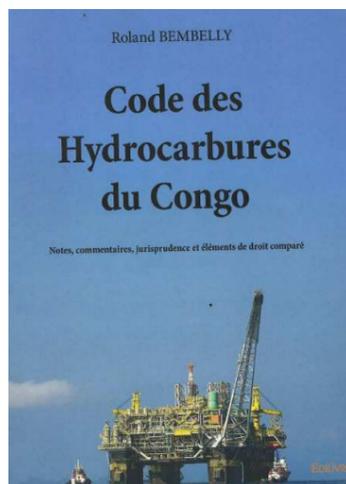
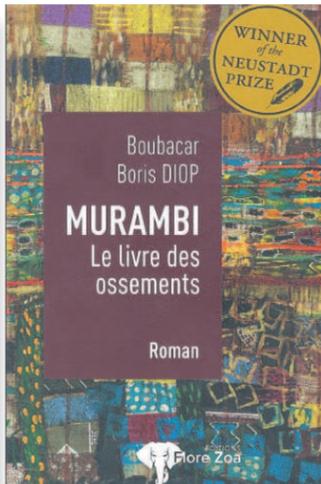
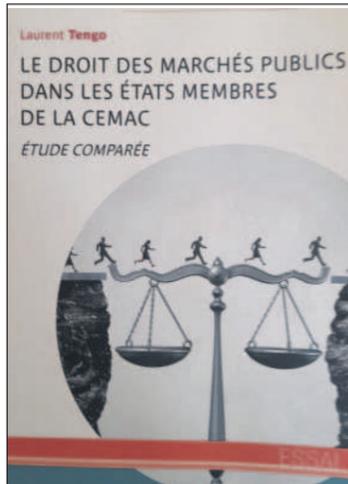
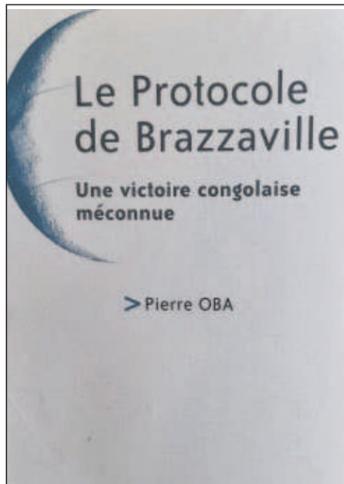
efforts déployés par l'actuel bureau dans l'organisation régulière des compétitions tout en insistant sur un réel encadrement des jeunes qui ont montré leur potentiel dans cette compétition. « C'est un mérite. Les athlètes sont jeunes. Ce qui présage un avenir prometteur. Nous sommes sûrs que la même équipe fédérale va se rapprocher des ressources afin de solliciter les stages pour les entraîneurs parce que ces jeunes ont besoin d'un encadrement plus édifiant que nous sommes en train de voir. Certainement il y a un potentiel qui doit être bien canalisé afin que parmi eux nous trouvons ceux qui vont représenter le Congo avec beaucoup d'honneur. Les portes du Cnosc sont toujours ouvertes, ce sont les fédérations qui ne savent pas en profiter », a précisé Leonard Bossona, le directeur exécutif du Cnosc.

Likoué Furet, le représentant de la Direction générale des sports a félicité les boxeurs ayant donné le meilleur de leurs performances aussi bien dans l'effort que dans le dépassement physique.

J.G.E.



EN VENTE



NÉCROLOGIE



Jean-Félix Massamba Mafouta, consultant Conseimmo et les familles Ebarra Ngadzania, Mbongo, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de la veuve Ebarra Etinga née Mondzié Monique, survenu le mardi 23 août 2022 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°29 rue Mabirou (avenue des dalettes) quartier Intendance à Talangaï.
La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



La famille, les enfants Ndiki et Stanislas Okassou ont le regret de faire part aux parents, amis et connaissances de Brazzaville, Makoua, Ouesso et Pointe-Noire, du décès de leur frère, grand frère, neveu, père et oncle Baudouin Ndiki (Bardin), agent à la Fonction publique, récemment nommé directeur départemental de la Fonction publique à Ewo (Cuvette-ouest), survenu le 23 août 2022. Le deuil se tient au domicile du défunt situé dans la commune de Kintélé sur la voie de la deuxième sortie nord de Brazzaville. Référence : Entre la résidence Elonda et la station service Total. Le programme et la date de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

La famille Ayaka a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, soeur, nièce et tante Patience Yolande Mimi Mvouo Ayaka, survenu le 12 août 2022 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°9 de la rue Mama Mbaya à Massengo (réf.: Charden Farrell).
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

HUMEUR

Gare aux révélations mensongères !

Ces révélations dites mensongères ont divisé des familles, ont créé des incompréhensions au sein des administrations, ont occasionné des dysfonctionnements des partis politiques et organisations non gouvernementales et associations, ont troublé la psyché des individus, ont perturbé la quiétude des nations entières. Ces révélations non fondées s'apparentent à l'injection du venin dans la société.

Comment comprendre que, dans certains quartiers, blocs et zones des arrondissements de nos différentes villes, il existe des soi-disant « voyant de l'avenir », c'est-à-dire ceux qui ont des capacités provenant on ne sait d'où de pouvoir « lire » le futur et le destin de tout un chacun, ou même d'une administration voire de tout un pays. Cette façon de faire devient un grand fléau qui s'enracine de plus en plus dans la société, surtout en temps de certaines crises sociales, notamment sanitaire, économique et/ou culturelle.

Ces porteurs d'illusions sont passés comme des seuls maîtres détenteurs de tout genre de savoirs et connaissances qui paniquent la société. Au niveau des ménages ou des familles, ce sont des pseudo-apôtres, évangélistes, diacres des églises surtout de réveil qui, au lieu de dire la « chose divine » aux fidèles, se permettent à tout bout de champ de créer de la confusion : « Il faut quitter ce mari, il n'est pas le vôtre que Dieu a envoyé ». « Faites attention à ce membre de votre famille, Dieu m'a révélé qu'il est votre porte malheur ». Ces choses sont monnaies courantes dans nos quartiers actuellement, elles entraînent des séparations familiales et des divorces conjugaux.

Oui, la chose ne s'arrête pas là, ces fameuses révélations pénètrent timidement dans les administrations et services : « Attention, dans

ton service, il faut s'éloigner de telle ou telle personne, elle est dangereuse pour toi ». Parole dangereuse d'un « maître-voyant » qui, semble-t-il, a reçu une révélation provenant on ne sait d'où qui a créé de sérieux problèmes au sein d'une administration dans l'une de nos villes. Et n'eût été la clairvoyance et le raisonnement rationnel des parents de ce collègue de service, le problème allait être porté au niveau de la justice.

Ces mêmes choses, on les trouve dans les partis politiques, dans des associations, car des politiciens et sociétaires des partis politiques et associations qui prétendent des oreilles aux dires de ces soi-disant « maîtres-voyants » se créent de problèmes entre eux et même vont jusqu'à se constituer en petits groupes au sein des mêmes partis politiques et associations. Et cela s'observe aisément lors des réunions et d'autres rencontres de ces partis et associations. X s'éloigne de Y pour s'asseoir à côté de Z.

Ces révélations mensongères, il faut le dire, ne sont pas que l'œuvre des « maîtres voyants », pseudo-apôtres, pasteurs et diacres, car elles sont en train de pénétrer petit à petit le sillage scientifique. Comment comprendre que des sommités scientifiques et scientifiques se perturbent en annonçant parfois pêle-mêle des catastrophes sans aucun fondement scientifique soutenu par une observation expérimentale dans des laboratoires ? Ces révélations « ascientifiques », c'est-à-dire non soutenues par des indices et évaluations statistiques scientifiques, sont injectées dans l'opinion et crée parfois du tort à celle-ci.

Cessons donc avec ces révélations de tristesse, vous « maîtres voyants », porteurs d'illusions ascientifiques, car cela perturbe la quiétude des peuples du monde. A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

PARUTION

«Le commerce des allongés» d'Alain Mabanckou

L'écrivain Alain Mabanckou publie *Le commerce des allongés* aux éditions du Seuil, une fiction qui se déroule à Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville, ville natale de l'auteur.

Dans son nouveau roman paru à l'heure de la rentrée littéraire où paraissent 490 nouveaux romans français et étrangers, Alain Mabanckou imagine comment un jeune homme se réveille dans un cimetière après ses funérailles et retourne parmi les vivants pour une dernière mission. Une fable sociale et politique qui plonge le lecteur dans le monde fantastique des morts.

À travers les 304 pages de son roman paru le 19 août dernier, cette fiction met en avant Liwa Ekimakingai ayant passé son enfance et continue d'habiter chez sa grand-mère Mâ Lembé, car sa mère Albertine est morte en lui donnant la vie. Il est employé comme cuisinier à l'hôtel Victory-Palace de Pointe-Noire. Et il attend de rencontrer l'amour. Un soir de 15 août où l'on fête l'indépendance du pays, il réunit ses plus beaux atours à peine achetés, l'après-midi, et assez extravagants, pour aller en boîte. Au bord de la piste de danse, la belle Adeline semble inatteignable. Pourtant, elle accepte ses avances, sans toutefois se compromettre. Elle signera sa fin...



Le roman est une remontée dans la vie et les dernières heures du jeune homme, qui assiste à sa propre veillée funèbre de quatre jours et à son enterrement. Aussitôt enseveli, il ressort de sa tombe. Pour se venger ?

En toile de fond, la ville de Pointe-Noire et ses cimetières – en particulier le Cimetière des Riches, où tout le monde rêverait d'avoir une sépulture mais où les places sont très chères, et celui dit Frère-Lachaise, pour le tout-venant dont

Liwa fait partie.

Dans ce grand roman social, politique et visionnaire, la lutte des classes se poursuit jusque dans le royaume des morts, où ceux-ci sont d'ailleurs étrangement vivants.

Né à Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville, Alain Mabanckou enseigne aujourd'hui aux États-Unis. Traducteur, éditeur, écrivain, documentariste, il est l'auteur de nombreux essais et romans dont *Mémoire de porc-épic* (Prix Renaudot en 2006).

Marie Alfred Ngoma



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com

contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

CONGO/ETATS-UNIS

Les bénéficiaires du programme Yali honorées

L'ambassadeur des Etats-Unis, Eugene S. Young, a organisé, le 25 août, une réception en l'honneur des jeunes filles congolaises bénéficiaires de la bourse américaine 2022 dénommée « Mandela Washington Fellowship ou l'initiative des jeunes africains (Yali) ».

Aux Etats-Unis, les sept jeunes leaders congolaises sélectionnées ont eu une série d'échanges dans divers domaines cadrant avec leurs projets respectifs. Elles ont participé au programme en compagnie d'autres jeunes leaders du continent africain aux cours universitaires et à des formations en leadership axées sur les problématiques propres au développement de l'Afrique.

En outre, deux des Mandela Fellows 2020, qui ont participé au programme en mode virtuel l'an dernier, viennent de rentrer des Etats-Unis où ils ont participé au programme d'exploration culturelle.

Au cours de la cérémonie, le diplomate américain, Eugene S. Young, a félicité les nouveaux participants au programme, et leur a souhaité « la bienvenue dans la grande famille des anciens participants au programme d'échange du gouvernement américain (applaudissements) ».

La grande famille d'anciens participants aux différents programmes d'échanges américains comprend d'anciens participants aux programmes Fubright, Humphrey, IVLP, PAYLP, Access, etc.



L'ambassadeur des Etats-Unis, Eugene S. Young posant avec les jeunes filles/Adiac

« Ces programmes visent à promouvoir la compréhension mutuelle entre les peuples américain et congolais. A travers cette grande famille d'anciens boursiers, nous poursuivons cet échange d'idées entre les deux pays. Notre travail d'ensemble contribue à promouvoir les intérêts communs

et la prospérité au Congo et aux Etats-Unis. Je suis fier de servir en tant qu'ambassadeur des Etats-Unis en République du Congo, un pays où nous avons des partenaires solides comme vous », a-t-il déclaré.

Parlant de l'association Congo-USA Alumni (CUSAA), une organisation « dynamique » crée,

il y a quinze ans, et qui rassemblait les participants à tous les programmes d'échange du gouvernement américain, l'ambassadeur a proposé de « travailler ensemble pour dépoussiérer la CUSAA et la réinventer pour continuer à construire des liens plus forts entre les anciens participants à ces diffé-

rents programmes ».

Signalons que le Mandela Washington Fellowship a été annulé en 2020 à cause de la pandémie de covid-19, et les participants sélectionnés ont pris part au programme virtuel en 2021.

L'initiative des jeunes africains (Yali) a été lancée par l'ancien président des Etats-Unis, Barack Obama, pour accompagner une génération émergente de leaders africains. Depuis son lancement officiel en 2014, en Afrique du Sud, le Yali a formé plus de mille africains. L'objectif pour tous étant de mettre leurs compétences en pratique pour renforcer les institutions de leurs pays respectifs.

Pour être éligible, il faut être citoyen d'un pays africain au sud du Sahara, écrire et parler couramment la langue anglaise et être âgé entre 18 et 35 ans au moment de la demande. Autres critères de sélection : avoir un bon bilan de leadership, posséder de bonnes performances académiques, avoir une bonne expérience dans le domaine choisi et s'engager à retourner en Afrique pour faire bénéficier la formation aux autres jeunes.

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Une nouvelle page !

Plus les jours passent et plus se confirme à Rome, où bat depuis des siècles le cœur de l'Eglise catholique, le fait que la Cité du Vatican vivra dans les mois à venir des réformes internes qui marqueront d'un sceau indélébile sa longue, très longue histoire.

En témoignent dès à présent la création, le samedi, de vingt nouveaux cardinaux et la réunion autour du Pape François, aujourd'hui et demain, des cardinaux venus du monde entier afin de réfléchir sur la réforme de la Curie romaine ; autrement dit sur la gouvernance interne de l'Eglise et plus largement sur son avenir.

S'il est trop tôt pour imaginer ce qui sortira de ce pré-conclave

qui rassemblera autour du Pape François les cardinaux du monde entier, il ne l'est pas d'en tirer dès à présent la double conclusion suivante :

1) Le Pape François, qui s'affaiblit de jour en jour et ne dissimule en rien la dégradation de sa santé, prépare clairement sa succession à la tête de l'Eglise. S'il ne dit pas encore publiquement qu'il souhaite assurer dès à présent son départ comme l'a fait avant lui le Pape Benoît XVI, il prend d'ores et déjà les dispositions nécessaires pour que tout se passe dans le calme et la sérénité. D'où la nomination des seize cardinaux électeurs qui prendront une part active à l'élection de son successeur.

2) Venu du Tiers-Monde après des siècles durant lesquels l'Eglise a été gouvernée par des pontifes européens, le Pape François entend marquer d'un sceau indélébile son passage au Vatican par une réflexion sur l'avenir de l'Eglise qui générera à plus ou moins long terme une réforme profonde de la Curie romaine et des différentes institutions sur lesquelles repose la gouvernance chrétienne, en particulier dans le domaine pour le moins délicat des finances.

De ce qui précède ressort l'idée simple selon laquelle l'Eglise catholique va devoir écrire dans les prochains mois une nouvelle page de son histoire. Une écriture qui ne sera pas facile étant donné la dégradation générale du climat mondial et,

plus encore, la montée des extrémismes sur les cinq continents que compte la planète. Des extrémismes qui menacent en effet de plus en plus ouvertement les communautés chrétiennes et qui se traduiront inévitablement par des attentats dont l'actualité quotidienne nous donne dès aujourd'hui une idée précise.

Prions donc pour que l'Afrique, où vit désormais la plus grande et la plus jeune communauté chrétienne du globe, fasse bien entendre sa voix dans les réunions au sommet qui vont se tenir à Rome dans les heures à venir. Au-delà de la croyance en un être suprême et en un au-delà pacifique, l'enjeu humain est considérable à tous égards.

Jean-Paul Pigasse